



Objectif facteur 4 : diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 sur l'agglomération grenobloise

Les réalisations phares de l'année



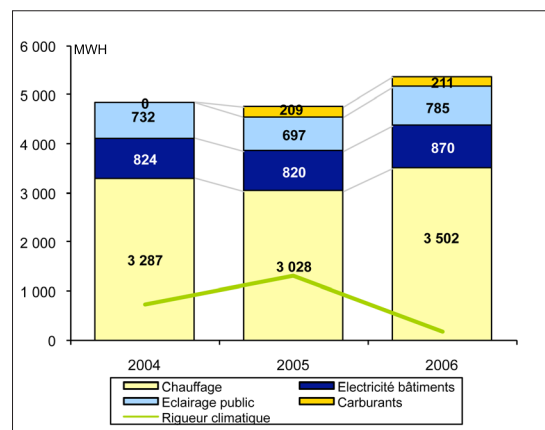
► poursuite du suivi énergétique des bâtiments : suivi des consommations d'éclairage et chauffage, optimisation des temps de chauffage et amélioration de la maintenance des installations

► intégration de critères HQE dans le PLU (notion présente dans le PADD, les règlements de constructions et une annexe pédagogique pour les constructeurs)

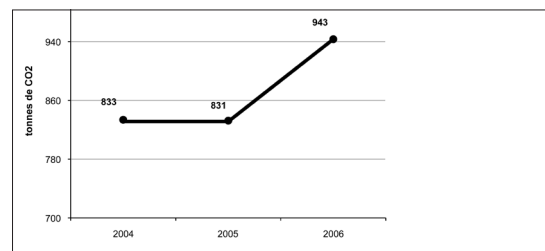
► réalisation de travaux d'amélioration de la performance des bâtiments existants : remplacement de menuiseries en double vitrage (écoles, mairie), isolation des combles de la mairie

Le patrimoine communal

Évolution des consommations



Évolution des émissions de CO₂



Pas de données de carburants pour l'année 2004

Evolution (hors carburants) 2004 -2006 : +6,5 %

Seyssins

Engagement dans le Plan Climat Local : 2005

176 agents

6 861 habitants

Elu référent : Mr Fabrice HUGELE

Contact : nathalie.pommet@mairie-seyssins.fr



Objectif facteur 4 : diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 sur l'agglomération grenobloise

Organisation et moyens

Un poste de chargé de mission « énergie » a été créé dans le but de mettre en œuvre et de suivre les actions du Plan Climat.

Cette mission est menée en collaboration avec le directeur des Services Techniques, le directeur général des services ainsi que les élus impliqués dans cette problématique.

Budget 2007 pour des travaux d'amélioration du bâti existant : 30 000 euros (identique pour 2008)

Engagements, décisions pour 2008

- mise en place d'un Agenda 21 sur la commune
- réalisation de diagnostics de performance énergétique sur 7 bâtiments communaux
- actualisation de l'affichage de la performance énergétique des bâtiments (Display®), extension à 23 bâtiments

► réalisation d'un diagnostic « éclairage » des bâtiments et proposition d'actions d'amélioration sur ce poste

► analyse de la flotte de véhicules municipaux et mise en place d'un programme de remplacement

► mise en place d'un Plan de Déplacement Administratif

► poursuite de l'étude sur l'écoquartier Pré nouvel

► accueil de l'exposition « Maison économe »

Conseils de l'ALE. Faire évoluer le Plan d'Actions

► définir, pour le patrimoine communal, des objectifs quantifiés d'émissions de gaz à effet de serre et de production d'énergies renouvelables

► définir des objectifs de performance énergétique pour la réhabilitation et la construction des bâtiments communaux (BBC pour les nouvelles constructions)

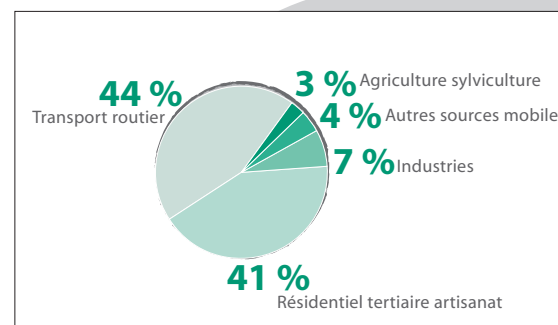
► développer le recours aux énergies renouvelables sur les bâtiments communaux (pré-étude « bois énergie » réalisée fin 2006

pour le chauffage de la mairie et 5 bâtiments communaux)

► intégrer la végétalisation comme moyen d'adaptation au changement climatique

► sensibiliser l'ensemble des agents

Le territoire. Emissions de CO₂ par secteur sur la commune



Un habitant de Seyssins émet 3,5 t de CO₂ en 2006

Moyenne de l'agglomération : 3,8t/hab/an